

2,2,4-Triméthylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : 2,2,4-Triméthylpentane
FDS-nombre : 000000020374
Type de produit : Substance
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.
Nom Chimique : 2,2,4-triméthylpentane
No.-Index : 601-009-00-8
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119457965-22

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	: Honeywell International Inc. 115 Tabor Road 07950-2546 Morris Plains USA	Honeywell International, Inc. 115 Tabor Road Morris Plains, NJ 07950-2546 USA
---------	---	--

Téléphone :
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec : SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)

2,2,4-Triméthylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Pays Poison Control Center : +1-303-389-1414 (Medical)
basé : voir le chapitre 15.1

RUBRIQUE 2: Identification des dangers


2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 2
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Danger par aspiration Catégorie 1
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Irritation cutanée Catégorie 2
H315 Provoque une irritation cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système nerveux central
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Catégorie 1
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 1
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger : 

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2,2,4-Triméthylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Conseils de prudence	:	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
		P280	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
		P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
		P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
		P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
2,2,4-triméthylpentane	540-84-1 601-009-00-8 01-21 19457965-22 208-759-1	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 Skin Corr. 2; H315 STOT SE 3; H336 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	100 %	

3.2. Mélange

2,2,4-Triméthylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2,2,4-Triméthylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d):

Oxydes de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

2,2,4-Triméthylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:
Aspiration sur le site indispensable.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Utiliser exclusivement dans les zones protégées contre les explosions. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Les vapeurs denses peuvent initier une inflammation à une distance importante. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Mesures d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Entreposer séparément les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

2,2,4-Triméthylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
2,2,4-triméthylpentane	INRS (FR) VME	1.450 mg/m ³ 300 ppm		Valeur limité
2,2,4-triméthylpentane	INRS (FR) VME	1.000 mg/m ³ vapeur		Valeur limité

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
2,2,4-triméthylpentane	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		2035 mg/m ³	Inhalation	
2,2,4-triméthylpentane	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		773mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
2,2,4-triméthylpentane	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		608 mg/m ³	Inhalation	
2,2,4-triméthylpentane	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		699mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
2,2,4-triméthylpentane	Consommateurs / Long terme - effets		699mg/kg bw/d	Ingestion	

2,2,4-Triméthylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

	systemiques				
--	-------------	--	--	--	--

Des données sur PNEC ne sont pas disponible.

2,2,4-triméthylpentane	:	donnée non disponible
------------------------	---	-----------------------

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Mesures d'ordre technique

Évacuation locale

Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,4 mm

Camatril® 730

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

2,2,4-Triméthylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	caractéristique
poids moléculaire	:	114,23 g/mol
Point/intervalle de fusion	:	-107 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	99 °C à 1.013 hPa
Limite d'explosivité,	:	6 % (v)

2,2,4-Triméthylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

supérieure	
Limite d'explosivité, inférieure	: 1,1 % (v)
Point d'éclair	: -12 °C
Température d'auto-inflammation	: 410 °C
Température de décomposition	: Pas de décomposition en utilisation conforme.
pH	: donnée non disponible
pH	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
Hydrosolubilité	: 0,002 g/l à 25 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow 4,08
Pression de vapeur	: 55 hPa à 21 °C
Pression de vapeur	: 117 hPa à 38 °C
Densité	: 0,69 g/cm ³ à 20 °C
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

2,2,4-Trimethylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

2,2,4-Triméthylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Lapin

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 402

Toxicité aiguë par inhalation:

CL50

Espèce: Rat

Valeur: > 33,5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 403

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Résultat: irritant

Méthode: OCDE Ligne directrice 404

Irritation des yeux:

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

Méthode: OCDE Ligne directrice 405

Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: non sensibilisant

Méthode: OCDE Ligne directrice 406

Toxicité à dose répétée:

Espèce: Rat

2,2,4-Trimethylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Voie d'application: Inhalation (vapeur)
NOAEC: 6646
Substance d'essai: REACH dossier "read-across"
Méthode: OECD 413
Note: Toxicité subchronique

Cancérogénicité:

Espèce: non spécifié
Note: donnée non disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales:
Méthode d'Essai: Test de Ames
Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 471

Méthode d'Essai: Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de mammifères
Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 476

Méthode d'Essai: Synthèse DNA non programmée
Espèce: Rat
Méthode: Ligne directrice 486 de l'OCDE pour les essais
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction:

Method: OCDE Ligne directrice 416
Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 3.000 ppm
Remarques: REACH dossier "read-across"
Method: OCDE Ligne directrice 414
Espèce: Lapin
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Toxicité maternelle générale: NOAEC: > 7.000 ppm
Toxicité pour le développement: NOAEC: > 7.000 ppm
Remarques: REACH dossier "read-across"

Danger par aspiration:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2,2,4-Triméthylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
donnée non disponible

Autres informations:
donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CE50

Essai en semi-statique

Espèce: *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)

Valeur: 18,4 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 203

Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

Toxicité des plantes aquatiques:

EL50

Espèce: *Selenastrum capricornutum* (algue verte)

Valeur: 2.943 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Essai en statique

Espèce: *Daphnia magna*

Valeur: 0,4 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Biodégradation: > 60 %

Durée d'exposition: 14 jr

Résultat: Intrinsèquement biodégradable.

2,2,4-Trimethylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Méthode: Ligne directrice 301F de l'OCDE pour les essais
Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Peut s'accumuler dans les organismes aquatiques.

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:
Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

2,2,4-Trimethylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

14.1 Numéro ONU

ADR/RID:1262

IMDG:1262

IATA:1262

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:OCTANES

IMDG:OCTANES

IATA:Octanes

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 3

IMDG: 3

IATA: 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II

IMDG: II

IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: oui

Polluant marin: oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES INFLAMMABLES	Quantité: 5.000.000 kg Quantité: 50.000.000 kg	
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : E1: Danger pour l'environnement aquatique	Quantité: 100.000 kg Quantité: 200.000 kg	
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires

2,2,4-Triméthylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

		respectives ($\geq 0,1\%$ (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).
--	--	--

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	800250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420 112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

2,2,4-Trimethylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

2,2,4-Triméthylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

2,2,4-triméthylpentane : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne
CAS Chemical Abstracts Service
DNEL Derived no effect level
PNEC Predicted no effect level
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange

2,2,4-Trimethylpentane

258776-2.5L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
